



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 108318

Texte de la question

M. Jean Charroppin attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités au sujet de l'association pour la recherche pour l'éducation et l'insertion des jeunes épileptiques (ARPEIJE) du Jura. Cette association souhaite accompagner les familles dans les difficultés qu'elles rencontrent lors du placement des enfants dans un centre spécialisé. En effet, il y a un manque certain de places au niveau des services « ETAPPS - SESSAD ». Il faut parfois attendre un an avant une prise en charge de l'enfant. On observe également un manque de personnel qualifié dans les écoles. Il aimerait ainsi connaître son avis sur ce regrettable état de fait et ses intentions pour y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Jean Charroppin](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108318

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11248